



Pere maniaco depressif réclame de l'argent qu'il avait donner

Par **doudou08**, le **27/04/2009** à **19:19**

Bonjour, je vous écris pour savoir quelle réaction je dois adopter au tribunal pour cette situation suivante, mon père est maniaco dépressif, et ma mère a bout de nerf a décidé de divorcer, et il s'en prend à elle ainsi qu'à moi-même, il m'assigne en justice, pour récupérer de l'argent qu'il m'a proposé pour régler une dette à la banque il y a 7 ans, je ne lui ai jamais fait de mot disant que je lui devais, et que j'allais le rembourser, et à savoir que quand je lui proposais de lui rendre un peu d'argent, il n'accepte pas, c'était suivant son humeur et surtout si il est phase maniaque ou dépressive. Donc voilà je me demande qu'est ce que je dois répondre au tribunal, car lui prend un avocat il se croit invincible avec sa maladie il se rend pas compte, ce qui est sûr c'est que je ne veux pas lui rendre et que l'argent venait de son compte joint avec ma mère donc suis-je obligé de lui rendre j'en suis sûr, aiguillé moi svp merci d'avance!!!!